

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Trois mois... Six mois... Un an...

INSERTIONS: Annonces... Réclames... Faits divers...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ROUBAIX, le 12 JANVIER 1879

Bulletin du jour

Les pourparlers engagés entre les bureaux de la gauche et le cabinet, se poursuivent sans interruption et, jusqu'à présent, tout porte à croire que les divergences d'opinions s'accroissent dans les deux camps au lieu de s'amoindrir.

On voit que dans ces conditions, un accord est bien difficile, sinon impossible. D'ici à mardi, on va faire de nouveaux efforts pour tâcher d'arriver à une entente, soit que M. Dufaure fasse de nouvelles concessions, soit que les bureaux de la gauche se montrent moins exigeants.

M. le Président du Conseil ne croit pas à la possibilité d'une entente. Aussi est-il dès à présent décidé à en appeler aux deux Chambres du soin de juger le différend qui existe entre le gouvernement et les chefs de la majorité.

On assure en effet que la déclaration ministérielle qui sera lue au Parlement sera conçue dans un esprit très-républicain; elle contiendra un programme détaillé des réformes que le cabinet veut proposer aux Chambres et demandera enfin une discussion de la politique suivie par le ministère du 13 décembre.

On dit que M. Dufaure en portant le débat devant le Parlement, espère trouver une majorité prise dans les rangs des républicains modérés auxquels son programme donnera satisfaction, mais il ne faut pas oublier que les droites n'adhéreront jamais à certaines concessions que le cabinet devra faire aux gauches modérées pour obtenir leur appui contre les radicaux.

Ce qui est certain c'est qu'on veut diviser en trois ministères distincts le portefeuille actuel de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts. Ce sera un moyen fort simple pour donner satisfaction plus ample aux ambitions mises en éveil par la crise ministérielle.

Une dépêche de Sydney donne la nouvelle d'un massacre de 11 blancs par les Canaques. Ce télégramme dit que les malheureuses victimes ont succombé au moment où elles portaient 2000 paquets de cartouches qui sont naturellement tombés entre les mains des insurgés; les corps des 11 blancs ont été coupés en morceaux et cuits. Il est

grand temps qu'on en finisse une fois pour toutes, avec ces hordes de barbares et qu'on purge notre colonie de ce dangereux voisinage. Au train dont marche la répression, il faudra dix ans pour en finir avec la rébellion des tribus de sauvages.

La situation ministérielle

On lit dans le National: Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, à neuf heures, au palais de l'Élysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

Le conseil des ministres se réunira demain au ministère de la justice, place Vendôme, à deux heures, sous la présidence de M. le garde des sceaux, pour s'occuper de nouveau du programme.

Dans cette séance, les ministres examineront les noms des fonctionnaires dont le retrait est devenu indispensable. Nous croyons pouvoir annoncer que c'est le ministère des finances qui fera le plus grand nombre de changements; ses agents de tout rang s'étant toujours montrés les adversaires de la République, et les percepteurs, dans les campagnes surtout, s'étant servis souvent de leur position vis-à-vis des contribuables en retard, pour leur occasionner des frais et les menacer s'ils appartenaient au parti républicain.

Dans le dernier conseil des ministres, tous les membres du cabinet se sont mis d'accord afin de préparer d'urgence leurs propositions budgétaires pour 1880.

Ces propositions de budget ont été terminées avant la fin du mois, de telle sorte que le budget pourra être imprimé et distribué dans le courant du mois de février.

Ainsi se trouvera réalisée la promesse faite par M. Dufaure.

Le général Borel assistait hier matin, au conseil des ministres. On racontait que le ministre de la guerre, qui avait manifesté l'intention de donner sa démission, tendrait maintenant à en recevoir l'invitation de ses collègues. On ajoute même que M. le général Borel serait encouragé dans cette attitude par M. le président de la République, qui se serait exprimé à ce sujet avec une certaine vivacité dans le conseil tenu ce matin.

Nous croyons que ce sont là des bruits auxquels il convient de ne pas ajouter foi. La retraite de M. le général Borel est une nécessité qui s'impose et à laquelle le patriotisme du ministre de la guerre ne lui permettrait pas de se soustraire.

LETRE DE PARIS

Paris, 11 janvier. M. Gambetta est tiré à quatre chevaux, c'est-à-dire par les quatre groupes de gauche qui veulent lui imposer leur programme.

On raconte que l'un des chefs du centre gauche, très-lié avec M. Gambetta,

lui a dit après les élections du 5 janvier:

« Eh bien! le voilà le maître, c'est maintenant que je vais voir si tu es un homme d'Etat. »

Gambetta. — Je ne suis donc pas, selon toi, un homme d'Etat... Le chef du centre gauche: — Tu n'as pas eu, jusqu'à ce jour, à lutter contre ton parti, le moment est venu pour toi de résister, c'est alors que je verrai si tu es un homme d'Etat. »

A propos de ce dialogue, il n'est pas inutile de rappeler le mot attribué au chef des gauches; ne autre de ses amis lui disait que, pour arriver au pouvoir, il fallait qu'il se dédât à copier sa queue.

« Ah! mais non, riposte Gambetta, je suis assis dessus! »

De divers côtés, on annonce que M. Gambetta serait décidé à prolonger l'existence du cabinet actuel sous la condition du sacrifice du ministère de la guerre et de quelques concessions de principes aux majorités de gauche. Ignore-t-on que cette information est absolument vraie, mais elle n'a rien d'in vraisemblable. M. Gambetta ne veut pas, en ce moment, du pouvoir, et il lui serait difficile de le refuser, avec toutes les raisons à l'appui, si le ministère Dufaure laissait la place libre.

Maintenant, pourquoi M. Gambetta ne veut-il pas être président du conseil? Pour ne point se bruler et s'user, a-t-on dit. Ce n'est pas le vrai motif; l'ex-dictateur, à qui est resté un tempérament franchement dictatorial, ne veut pas gouverner sous la constitution actuelle de la République, à la discrétion du Parlement ou, chef d'Etat, le condamnerait à l'otium cum dignitate dans lequel il a réengagé le maréchal. Donc, il ne sera rien jusqu'après la révision, et après la révision il n'acceptera que la suprême magistrature, dans des conditions qu'il se réserve de faire accepter du Congrès. En un mot, il lui faut un mandat à sa taille et à son gré, et il attend les circonstances pour se tailler ce mandat. Voilà tout le secret de la comédie qu'il joue en ce moment.

Hier, le président de la gauche républicaine a communiqué aux députés le résumé de l'entretien de deux heures qu'il avait eu le matin avec M. Dufaure, M. le blond avait exposé au président du conseil les mesures gouvernementales réclamées par la majorité républicaine. De son côté, M. Dufaure avait soumis à M. Leblond, les points principaux du programme ministériel.

Les explications réciproques fournies des deux parts dans cet entretien ont paru satisfaires les moins exigeants, mais une fois la discussion générale ouverte, plusieurs des questions soulevées ont été vivement contestées, surtout celle relative à l'amnistie.

Les délégués des gauches ont insisté pour obtenir une amnistie générale et immédiate.

Mais ici on se butait contre la résolution du cabinet Dufaure-Marcère, qui voudrait s'en tirer au moyen de décrets de clémence, ainsi larges qu'il croira devoir les faire, mais qui ne seraient jamais que des grâces pour ainsi dire nominatives.

La réunion des délégués s'en est tenue à ses premières déclarations, insistants plus que jamais pour une amnistie législative.

Pour se prononcer définitivement, les gauches attendent la communication du programme gouvernemental, communiqué par M. Dufaure.

Le père et le fils ne remarquaient pas d'abord cette circonstance, mais ils finirent par éprouver du malaise, une grande difficulté à respirer. Faiguette elle-même essayait de temps en temps son front baigné de sueur, et l'enfant, couché sur la peau de tigre, s'agitait en poussant de faibles plaintes, comme si son sommeil était troublé par un cauchemar.

Une idée terrible, qui se présenta à l'esprit d'Hector, euffit pour dissiper en lui les dernières fumées de l'ivresse. Il se souleva en palissant:

— Ah ça, que veut donc dire cette femme? s'écria-t-il; on rent ici une chaleur accablante, on étouffe.

— En effet, répliqua Lovedy, on croirait respirer du feu... Mais, de par le diable! cette exécrable folie nous a joué un de ses tours!

Pour toute réponse, Faiguette poussa son éternel éclat de rire, et cette fois, il avait un caractère plus railleur, plus sinistre qu'à l'ordinaire.

Le père et le fils restaient debout, écoutant un grondement majestueux qui s'élevait au dehors. Ce grondement ne ressemblait pas aux bruits inégaux et passagers du vent; il était sourd, continu et il s'y mêlait des pétilllements significatifs.

Et même temps, une fumée de plus épaisse envahit la chambre et troublait l'éclat des lumières.

— Bon Dieu! s'écria le banquier, le château est en feu!

caution officielle qui sera faite aux bureaux des gauches avant l'ouverture de la session.

Aujourd'hui, samedi, les divers groupes de la majorité parlementaire se réunissent pour recevoir les communications que leurs délégués doivent leur faire relativement aux conférences qu'ils ont eues pendant ces derniers jours.

On lit dans la Marseillaise: M. Dufaure espère bien que, pour ne pas faire naître une crise, le parlement acceptera, bon gré mal gré, le programme du centre, intelligé, chrétien, que le cabinet voudrait bien lui concéder.

C'est pourquoi nous ne saurions trop encourager les groupes parlementaires à se montrer prévoyants et fermes pour déjouer cette manœuvre. Ils ont prouvé déjà qu'ils l'avaient comprise et perdue à jour. Ils ont nommé des délégués pour conférer avec le gouvernement. Il leur appartient de faire que le programme ministériel soit, pour le gouvernement, un programme discuté d'avance et d'avance accepté, au lieu d'être un coup de surprise et une carte forcée.

Anal, dans je ne sais plus quel vaudeville, contait qu'il venait de perdre au jeu, et qu'il n'avait point d'argent pour payer le gagnant, « je lui ai, disait-il, donné ma parole, c'est tout ce qu'il aura, un honnête homme n'a que sa parole. » Un président n'a également que son message; mais je doute que cela fasse l'affaire de ceux qui ont gagné la parole.

Avant les élections du 5 janvier, le citoyen Henri Rochefort avait un masque pour se produire dans la presse radicale de Paris. Aujourd'hui, le masque est enlevé et la Marseillaise publie la note suivante:

« Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'à partir de demain, dimanche, nous reprendrons la publication des articles de notre éminent collaborateur, Henri R... »

Le salon des Œuvres n'avait tenu séance ni le mercredi jour de Noël, ni le mercredi 1<sup>er</sup> janvier. Aussi tous les assistants paraissent très heureux de se retrouver au bout de trois semaines.

Le P. Largent, de l'Oratoire, a pris la parole sur monseigneur Dapaouin. Il a, comme il convenait dans un milieu où ne pénétrèrent point les questions littéraires et politiques, borné son sujet et considéré l'évêque d'Orléans comme éducateur, comme orateur, comme écrivain.

Dans la seconde partie de la séance, M. Marius S-pet, ancien élève de l'École des Chartes et lauréat de l'Institut, a présenté un exposé historique sur les Corporations de la ville de Paris au 13<sup>me</sup> siècle. M. S-pet a fait ressortir avec beaucoup de sagacité et d'a-propos la différence qui existe entre ce qu'il appelle le haut moyen âge, et les transformations que requiert, par la suite, les Corporations d'Arts et Métiers jusqu'à leur destruction par Turgot.

Ces renseignements si précis si authentiques, si peu connus, ont vivement intéressé l'assistance et la conversation qui s'en est suivie a permis à plusieurs personnes hautement compétentes en matière d'économie politique, d'histoire et de législation, d'apporter leur contingent de réflexions et de lumières.

Je signale particulièrement à votre attention la lettre adressée par M. Edouard Lebey au président de la commission de la loterie nationale; M. Lebey en donnait sa démission de

membre de cette commission à vous protester contre des actes qui enlèvent toute possibilité de contrôle sérieux au tirage de la loterie. Il y a lieu de croire que l'énergique protestation de M. Lebey obligera la commission à fournir les garanties que tout porteur de billet a le droit d'exiger.

La neige et les inondations

Paris s'est réveillé hier matin sous un manteau de neige; la chute a duré toute la journée; la circulation a été interrompue par le verglas; à partir de onze heures du matin.

Depuis hier, les eaux de la Seine ont baissé de plus d'un mètre dans l'intérieur de Paris. La Seine charrie une grande quantité de glaçons. Les pavillons de secours ont pu être récupérés. Il n'y a plus d'eau au bas de la rue Thiériers aboutissant sur le quai d'Autain.

À Saint-Denis, les propriétaires ou locataires qui n'ont pas encore déménagé, n'ont rien à craindre pour le moment.

Les encombrements de neige sont toujours considérables sur les lignes des chemins de fer du centre et de l'Ouest et de la Borgogne.

À Orléans, la neige a continué de tomber hier, et toutes les voies de communications sont obstruées.

Malgré les efforts des 600 hommes de troupe qui ont travaillé, toute la nuit avec un courage digne des plus grands éloges, la voie d'Orléans à Montargis est toujours encombrée. A certains endroits la neige atteignait une hauteur de 1 mètre 20.

La Loire a éprouvé une crue assez considérable par suite d'une forte crue de la Vienne.

Nantes, l'inondation de la Loire prend les proportions d'un désastre. Beaucoup de services publics ont été interrompus; de tous côtés on s'organise et on avise aux moyens de résister au fleuve envahisseur.

Nous voici revenus aux mauvais jours de l'inondation de 1872, dit le Phare, et à des désastres peut-être plus grands encore. Toutes les nouvelles qui nous parviennent ne confirment que trop ces tristes appréhensions.

Les ouvriers du port, ceux des chantiers de construction ont été les premiers atteints par le débordement de la Loire. Beaucoup de services publics ont été interrompus; de tous côtés on s'organise et on avise aux moyens de résister au fleuve envahisseur.

Le 9, à sept heures, la crue était de 8 mètres à Bordeaux et continuait dans le Gers, le Lot, la Baise et le Tarn.

Le souvenir des désastres du 24 juin 1875 secit trop récents pour ne pas inquiéter les malheureux riverains à la vue de l'acconson torrentielle des eaux.

La rapidité de la croissance a été en moyenne de 12 centimètres à l'heure.

Le flot atteint au port d'Agen 7 mètres 50 au dessus de l'étiage, à l'heure présente. Il est probable qu'il dépassera 8 mètres d'altitude.

Sur la ligne de Toulouse à Bayonne, le pont Empalot a été emporté; ce pont, détruit par l'inondation de 1875, venait d'être terminé. La circulation des voyageurs s'effectue par bateau d'une rive à l'autre.

Les pluies diluviennes qui ne cessent depuis trois jours, dans les Landes et les Basses-Pyrénées ont amené la crue et débordement de toutes les rivières du sud-ouest de la France, l'Adour, la Nive, l'Arros sont partout sorties de leur lit et inondent leurs rives.

À Lyon, dans la nuit du 9 au 10, le thermomètre marquait 15 degrés au dessus de zéro. La neige recommence à tomber. Le thermomètre ne marque plus que sept degrés au-dessous.

Hier matin, la gare refusait de prendre des voyageurs pour Paris.

La neige tombe à Grenoble et dans les environs avec accompagnement de rafales qui soulèvent en tourbillons et donnent aux places de Grenoble, dit l'Impartial des Alpes, l'aspect des gorges du mont Saint-Bernard.

En dehors de la ville, toute circulation est arrêtée.

Il règne en ce moment à Montpellier, et cela depuis le 5 janvier au soir, une température qui doit être bonne pour les champs, mais qui ne l'est guère pour les personnes.

Autour de la ville succèdent tantôt la neige largement floconnée, tantôt la pluie fine, tantôt le givre. Beaucoup de personnes sont en ce moment fortement éprouvées par cette température anormale qui règne depuis plus d'un mois.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Par suite des nouveaux tarifs de douane mis en vigueur par l'Autriche, voici les modifications de prix apportées au paiement des droits pour les marchandises suivantes:

Le houblon paiera maintenant 20 francs les 100 kilos au lieu de 12 francs 50.

Paines à lit, 5 fr au lieu de 3.50. Aciers, 13 au lieu de 9.

Tôles, selon espèce, 18 à 25, au lieu de 10 15 ou 20, selon finesse. Tissus de lin écarl, 400 au lieu de 300.

Tissus blanchis ou teints, 535 au lieu de 400. Tapis en laine, 15 0/0 au lieu de 10. Bivards, albums, porte-monnaie, 10 0/0 de la valeur, au lieu de 60 fr. le kilogramme.

Voici la réponse du ministre des travaux publics à la lettre de la délégation du Pas-de-Calais, relative au canal du Nord:

Monsieur, vous m'avez fait l'honneur de m'adresser une lettre par laquelle la délégation de la commission des voies de transport du Pas-de-Calais demande que le service d'études du grand canal du Nord et du Pas-de-Calais soit appelée à résoudre la question de l'évaluation des quantités d'eau disponibles pour l'alimentation du dit canal, et subsidiairement que les ingénieurs de l'Etat étudient:

1<sup>o</sup> L'emploi de la force hydraulique pour remonter les bateaux; 2<sup>o</sup> la création d'un canal de fait allant de Boulogne-sur-Mer aux environs d'Avènes (Nord). J'ai l'honneur de vous informer que je vais faire examiner ces différentes questions.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le maire de Lille vient de prendre un arrêté en vertu duquel le Palais Rameau sera inauguré par une exposition horticoles qui s'ouvrira le dimanche 22 juin et sera close le mercredi 2 juillet.

Le cercle libéral de Lille a reçu, ces jours derniers, en réponse aux félicitations qu'il avait adressées aux nouveaux sénateurs du Nord des lettres de remerciement de MM. Fournier et Dutilleul.

L'état de santé de M. Reynaert, directeur des musées de Lille, continue de s'améliorer rapidement.

Les Orphéonistes lillois ont donné vendredi soir, à huit heures et demie, une sérénade à M. Jules Dutilleul. Ils ont exécuté, dans la salle du conseil

même ne pouvait tenir en place, vous ne feriez sans doute qu'aller au-devant du péril.

— Peix, répliqua Lovedy brusquement; chacun pour soi... Restes si vous voulez; je tenterai le sort.

Il hésitait toujours; mais, pris d'une sorte de vertige, il s'élança au milieu des flammes.

A peine est-il fait quelques pas que le plancher, rongé en dessous et en dessous, s'effondra avec un bruit horrible, en projetant des millions d'étincelles. On entendit un cri épouvantable, puis des plaintes, des sons inarticulés, qui se perdirent dans le grondement majestueux de l'incendie.

Hector, par un mouvement machinal, se pencha sur le gouffre de feu qui venait de s'ouvrir:

— Mon père!... mon pauvre père! s'écria-t-il.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 13 Janvier 1879.

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET

XXIV LES DERNIERS EXPLOITS DE FAQUINETTE (Suite)

— Avec ça, monsieur Hector, reprit Faiguette, qu'il vous convient bien, à vous, de lui jeter la pierre! N'êtes-vous pas sur le point de faire pour Joséphine, la fille du garde, exactement ce que votre père a fait pour moi?... Allez, je sais la vérité... Malgré vos promesses, vous deviez partir tous les deux dans quelques heures, et on ne vous eût jamais revus ici... Que vous im sortait ce que nous devions dire, nous autres pauvres créatures, que vous avez égarées du pied en passant?... Tenez, ajouta-t-elle en riant aux éclats, nous sommes tous des coquins dans cette chambre, et nous ne nous en devons guère... Heureusement, le feu purifie tout... Nous voilà réunis; nous serons blancs comme la neige, quand nous paraîtrons devant Dieu!

Pendant cette conversation, l'air était devenu peu à peu suffocant autour des interlocuteurs, et une fumée acre, quoique légère, commençait à se répandre.

— Eh! bien alors, j'ai chance de me sauver! s'écria Lovedy.

— Je ne crois pas... Le plancher doit être déjà miné.

— N'importe! Je ne veux pas mourir, moi!

— Cependant les flammes l'obligèrent encore à reculer.

— Mon père, s'écria Hector, qui lui-même ne pouvait tenir en place, vous ne feriez sans doute qu'aller au-devant du péril.

— Peix, répliqua Lovedy brusquement; chacun pour soi... Restes si vous voulez; je tenterai le sort.

Il hésitait toujours; mais, pris d'une sorte de vertige, il s'élança au milieu des flammes.

A peine est-il fait quelques pas que le plancher, rongé en dessous et en dessous, s'effondra avec un bruit horrible, en projetant des millions d'étincelles. On entendit un cri épouvantable, puis des plaintes, des sons inarticulés, qui se perdirent dans le grondement majestueux de l'incendie.

Hector, par un mouvement machinal, se pencha sur le gouffre de feu qui venait de s'ouvrir:

— Mon père!... mon pauvre père! s'écria-t-il.

(A suivre.)

AVIS AUX SOCIÉTÉS Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.